

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 159/03

ÉFAI – 030354 – ASA 16/009/2003

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / “ DISPARITIONS ” PRÉSUMÉES

MYANMAR

Daw Aung San Suu Kyi (f), dirigeante de la *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie)

Aung Kiaw Kiaw Oo (h), 32 ans, membre du mouvement des jeunes de la NLD

Min Lwin (h), membre du mouvement des jeunes de la NLD

Myint Kyaw (h), membre du mouvement des jeunes de la NLD

Myo Naing (h), membre de la NLD

Myo Zaw Aung (h), 23 ans, membre du mouvement des jeunes de la NLD

Nyunt Wai (h), membre du comité exécutif central de la NLD

Pho Thaw (h), 32 ans, membre du mouvement des jeunes de la NLD

Than Tun (h), 47 ans, membre du mouvement des jeunes de la NLD

Thet Tun (h), 30 ans, membre du mouvement des jeunes de la NLD

Thi Ha (h), 29 ans, membre du mouvement des jeunes de la NLD

Toe Lwin (h), 32 ans, membre du mouvement des jeunes de la NLD

Tun Myint (h), 36 ans, secrétaire de la NLD

Tun Zaw Zaw (h), membre du mouvement des jeunes de la NLD

U Aung Shwe (h), membre de la NLD

U Lwin (h), membre de la NLD

U Tin U (h), membre de la NLD

Win Mya Mya (f), membre de la NLD

ainsi qu'au moins 83 autres personnes, notamment des étudiants et des moines

Londres, le 2 juin 2003

Daw Aung San Suu Kyi, la dirigeante du parti d'opposition *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie), ainsi que plus d'une centaine de militants politiques, notamment des moines et des étudiants, n'ont pas été vus depuis le 30 mai dernier, date à laquelle des violences se seraient produites. Il y a tout lieu de croire que ces personnes sont maintenues en détention, et que leur sécurité est menacée.

Les autorités affirment que la NLD a encouragé les affrontements du 30 mai, mais d'autres sources contredisent cette version des faits. Selon des informations émanant de l'opposition, 250 membres de la NLD qui se déplaçaient en convoi dans le nord du Myanmar en compagnie de la dirigeante de ce parti, Daw Aung San Suu Kyi, ont été attaqués par des policiers, des militaires et des détenus d'une prison des environs. Les membres de la NLD auraient été frappés, en outre, ils auraient été la cible de tirs de lance-pierres et d'armes à feu. Les autorités ont confirmé que quatre personnes avaient été tuées et 50 autres blessées au cours de cet épisode. Des informations non confirmées provenant de groupes de l'opposition indiquent que le nombre de morts est en réalité plus élevé que les chiffres officiels ; ils estiment en effet que quelque 70 personnes ont trouvé la mort lors de ces événements.

À la suite des violences, les autorités ont déclaré qu'elles avaient placé Daw Aung San Suu Kyi ainsi que 18 responsables de la NLD en détention, par “ *mesure de protection* ”. On ignore où ces personnes se trouvent. Il y a tout lieu de croire que Daw Aung San Suu Kyi est détenue par l'armée dans une “ résidence ”. Par le passé, les autorités ont placé en détention dans des “ résidences officielles ” des membres de la NLD élus à l'Assemblée populaire (Parlement). D'autres membres de premier plan de cette formation politique ont été assignés à domicile. À l'heure actuelle, selon les informations qui nous sont parvenues, on ignore où se trouvent plus d'une centaine de membres de la NLD et du mouvement des jeunes de ce parti.

Le 31 mai, un moine et deux étudiants auraient été tués lors d'affrontements qui ont éclaté après une manifestation de protestation contre les événements de la veille.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie) a remporté plus de 80 p. cent des sièges de l'Assemblée populaire (Parlement) à l'issue des élections législatives de mai 1990, mais elle n'a pas été autorisée à former un gouvernement. Au Myanmar, on estime à 1 300 le nombre de prisonniers politiques, parmi lesquels on compte un grand nombre de membres de la NLD. La majorité de ces prisonniers ont été condamnés en raison de leurs activités politiques pourtant menées de façon pacifique. Depuis que Daw Aung San Suu Kyi, qui était assignée de fait à domicile, a recouvré la liberté en mai 2002, la dirigeante de la NLD a pu sortir de la capitale, Yangon (ex-Rangoon), pour effectuer des tournées dans le cadre des fonctions qu'elle exerce au sein de son parti. Selon les informations recueillies, des groupes bénéficiant du soutien du gouvernement ont encouragé la tenue de manifestations contre la NLD lors de ces déplacements. Au cours des dernières semaines, des responsables de la NLD habitant des régions dans lesquelles Daw Aung San Suu Kyi s'était rendue ont été arrêtés ; on les a accusés d'avoir incité la population à troubler l'ordre public et condamnés à des peines d'emprisonnement.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité de plus d'une centaine de personnes, notamment des membres de la *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie), dont Daw Aung San Suu Kyi, la dirigeante de ce mouvement, et des étudiants, qui n'ont pas été revus depuis le 30 mai dernier ;
- exhortez les autorités à révéler immédiatement l'identité de ces personnes et le lieu où elles se trouvent ;
- si ces personnes sont maintenues en détention, appelez les autorités à faire connaître la nature exacte des charges retenues contre elles, et à libérer immédiatement et sans condition les personnes détenues uniquement parce qu'elles ont exercé de façon pourtant pacifique leur droit à la liberté de réunion, d'association et d'expression ;
- efforcez-vous d'obtenir la garantie des autorités que les personnes détenues ne seront pas soumises à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements ;
- demandez instamment qu'il soit immédiatement permis à toutes les personnes détenues de s'entretenir avec des avocats, de recevoir la visite de leurs proches et de bénéficier de tous les soins médicaux éventuellement requis par leur état de santé ;
- faites part de l'inquiétude que vous inspirent les informations selon lesquelles des personnes, notamment des membres de la NLD, ont été tuées les 30 et 31 mai 2003, et engagez les autorités à conduire une enquête approfondie et indépendante sur les faits qui se sont produits à ces dates, à rendre les résultats de ces investigations publics et à traduire en justice les responsables présumés ;
- appelez les autorités à veiller au respect du droit à la liberté d'expression, de réunion et d'association au Myanmar.

APPELS À :

Chef de l'État et du gouvernement Conseil national pour la paix et le développement (SPDC) :

Senior General Than Shwe
State Peace and Development Council
Ministry of Defence,
Dagon Post Office, Yangon
Union du Myanmar

Télégrammes : General Than Shwe, Yangon, Myanmar

Télex : 21316

Fax : +95 1 652 624

Formule d'appel : *Dear General*, / Général, (si c'est une femme qui écrit) **ou** Mon Général, (si c'est un homme qui écrit)

Premier secrétaire du Conseil national pour la paix et le développement (SPDC) :

General Khin Nyunt, Secretary 1
State Peace and Development Council
c/o Director of Defence Services Intelligence
Ministry of Defence, Signal Pagoda Road
Dagon Post Office, Yangon
Union du Myanmar

Télégrammes : General Khin Nyunt, Yangon, Myanmar

Télex : 21316

Fax : +95 1 652 624

Formule d'appel : *Dear General*, / Général, (si c'est une femme qui écrit) **ou** Mon Général, (si c'est un homme qui écrit)

COPIES aux représentants diplomatiques du Myanmar dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 14 JUILLET 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*